

CONSULTATION A DISTANCE
**COMITE
DIRECTEUR**

COMITE DU RHONE ET METROPOLE DE LYON

DE BASKETBALL

PROCES VERBAL

DU 5 AU 7 DECEMBRE 2020

Le 05 décembre 2020, suite à la réunion du Comité Directeur du 30 novembre 2020, les membres du Comité Directeur du Comité du Rhône et Métropole de Lyon de Basketball ont été appelés à se prononcer dans le cadre d'une consultation à distance organisée par le Secrétaire Général Lionel SORLUT, au sujet de l'adoption du calendrier sportif et des règlements associés à compter de la reprise des championnats prévues en Janvier/ Février 2021.

L'ensemble des documents ont été transmis par courriel aux membres du Comité Directeur le 05 décembre 2020.

Les membres ayant été invités à participer aux votes sont :

Mesdames Laurence ANTOINE, Béatrice BALMA, Florence BOUVIER VILLAR, Patricia FAURAT, Jocelyne FAURE, Corinne GLATTARD, Joëlle HUSTACHE MARMOU, Laurence JARNIEUX, Nathalie MEILLAND, Cécile ORY, Janou SIBILLE, Agnès VITI

Messieurs Dominique BARRE, Clément BOUYSSOU, Michel CANDELA, Marc CHARPENEL, Jacques CREUSET, Christian DAUD, Pierre DEPETRIS, Gilles DUTHEL, David GUTKNECHT, Philippe HAQUET, Jean-Paul KLEIN, Pierre-Antoine LASSELIN, Gilbert LAMOTHE, Quentin MEGGIOLARO, Gérard MURGUES, Arnaud MOUNIER, Alban OREZZOLI, Jean-Pierre ROGER, Audric JOLIVET, Frédéric SIVATTE, Lionel SORLUT, Gwendal VALETTE

CONSULTATION A DISTANCE - COMITE DIRECTEUR

Suite à l'envoi des documents liés au calendrier sportif et règlements associés pour entrer en vigueur, le Comité Directeur doit être au préalable consulté afin d'approuver ou non ces dispositions transmises par courriel.

Aussi je vous demande donc de vous positionner (voter) par retour de mail avant le lundi 07 décembre 2020 21h sur ce calendrier et règlements liés.

CALENDRIER SPORTIF A COMPTER DE LA REPRISE DES CHAMPIONNATS 2020/2021

Elus ayant pris part à la consultation : 24 voix

Elus n'ayant pas pris part à la consultation : 09 voix

Les résultats sont :

- Favorable : 23 voix
- Défavorable : 0 voix
- Abstention : 01 voix

Les réponses ont été recueillies par courriel jusqu'au lundi 07 décembre 2020 21h

Le Comité Directeur valide à la majorité absolue le nouveau calendrier sportif 2020/2021 à compter de la reprise des championnats 2020/2021

REGLEMENTS GENERAUX – SAISON 2020/2021

Elus ayant pris part à la consultation : 24 voix

Elus n'ayant pas pris part à la consultation : 09 voix

Les résultats sont :

- Favorable : 24 voix
- Défavorable : 0 voix
- Abstention : 0 voix

Les réponses ont été recueillies par courriel jusqu'au lundi 07 décembre 2020 21h

Le Comité Directeur valide à la majorité absolue les règlements généraux – Saison 2020/2021.

DISPOSITIONS RELATIVES AU COVID-19

Elus ayant pris part à la consultation : 24 voix

Elus n'ayant pas pris part à la consultation : 09 voix

Les résultats sont :

- Favorable : 24 voix
- Défavorable : 0 voix
- Abstention : 0 voix

Les réponses ont été recueillies par courriel jusqu'au lundi 07 décembre 2020 21h

Le Comité Directeur valide à la majorité absolue les dispositions relatives au COVID-19.

CONSULTATION A DISTANCE - COMITE DIRECTEUR

REGLEMENTS PARTICULIERS 5x5 – SAISON 2020/2021

Elus ayant pris part à la consultation : 24 voix

Elus n'ayant pas pris part à la consultation : 09 voix

Les résultats sont :

- Favorable : 24 voix
- Défavorable : 0 voix
- Abstention : 0 voix

Les réponses ont été recueillies par courriel jusqu'au lundi 07 décembre 2020 21h

Le Comité Directeur valide à la majorité absolue les règlements particuliers 5x5 – Saison 2020/2021.

REGLEMENTS PARTICULIERS 3x3 – SAISON 2020/2021

Elus ayant pris part à la consultation : 24 voix

Elus n'ayant pas pris part à la consultation : 09 voix

Les résultats sont :

- Favorable : 24 voix
- Défavorable : 0 voix
- Abstention : 0 voix

Les réponses ont été recueillies par courriel jusqu'au lundi 07 décembre 2020 21h

Le Comité Directeur valide à la majorité absolue les règlements particuliers 3x3 – Saison 2020/2021.

A Bron, le 7 décembre 2020.

Secrétaire Général

Lionel SORLUT



Président

Pierre DEPETRIS

